

Le Comité Départemental de Tir du Cantal est une association, qui regroupe les clubs de tir du département pratiquant le tir sportif, qu'il soit de loisir et de compétition.

Les membres du Comité sont les Présidents des associations sportives de tir, ainsi que des licenciés. Seuls les présidents ont droit de vote au Comité.

Il assure la liaison entre la Ligue de Tir d'Auvergne et les clubs de tir cantaliens, puis avec les institutions départementales.

Ses principales actions :

- coordonner sur le plan départemental les activités des clubs de Tir affiliées à la Fédération Française de Tir
- d'encourager leurs efforts, de les conseiller, d'appuyer leurs démarches et de les représenter en cas de besoin auprès des autorités départementales ou locales,
- d'aider à la promotion et au développement du Tir sportif et de loisir dans le département
- la publication d'informations dans la presse ou tout autre média
- l'organisation des concours de tir et compétitions,
- l'attribution des challenges, prix et autres récompenses
- l'organisation des stages

.....

Contacts du Comité départemental de Tir du Cantal :

president@cdtir15.fr ou secretariat@cdtir15.fr

